

RAPPORT D'ACTIVITE 2018



Accueil, information, orientation,
accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers
l'autonomie et l'emploi



Le Mot de la Présidente

Comme par le passé et dans un contexte difficile, l'ensemble des salariés et le Bureau de la Mission Locale Tarn Sud ont su saisir les opportunités des nouveaux dispositifs proposés par les différentes Collectivités, Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération de communes, Communes et Pôle Emploi, avec qui nous travaillons au plus près.

Pour atteindre les objectifs fixés par nos financeurs nous avons créé en 2018 huit postes et pérennisé trois postes, ce qui nous a permis de respecter les engagements pris envers nos partenaires financeurs.

En 2018, la Mission Locale Tarn Sud a su s'adapter à l'augmentation de plus de 11 % de son objectif Garantie Jeunes et a renforcé son accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie, le PACEA, 855 jeunes sont entrés en PACEA. Elle a accompagné 3 219 jeunes, dont 1 291 en premier accueil, soit 27 818 entretiens effectués par les conseillers qui accompagnent individuellement chaque jeune. Les effectifs ont été adaptés afin de répondre à nos engagements vis-à-vis de nos financeurs.

Je remercie l'ensemble des collaborateurs, les bénévoles membres du Bureau, ainsi que tous ceux qui œuvrent à nos côtés.

Et oui,

La Mission Locale est à elle seule un outil formidable, avec des personnes qui travaillent sans relâche pour aider les jeunes à aller vers un emploi durable.



Mme Danielle Messéan de Sélorges

Présidente déléguée de la Mission Locale Tarn Sud

Le Bureau de la Mission Locale Tarn Sud

Président : **Pascal Bugis** (Maire de Castres)

Présidente déléguée : **Danielle Messéan de Sélorges** (adjointe au Maire de Castres)

Vice-présidentes déléguées : **Marie-Paule Solofrizzo** (Graulhet), **Françoise Rouquette** (Mazamet)

Trésorier : **Christophe Testas**, (Conseil Départemental) ; Secrétaire : **Jean-Louis Cauquil**

Sommaire

Le mot de la Présidente	2
Contexte général - Chiffres clés	4-5
Accompagnement	6
Les dispositifs spécifiques	7
Focus Garantie Jeunes	10
Accès à l'Emploi	11
Accès à la Formation	16
Accès à l'Insertion sociale et santé	25
Orientations 2019	33
Siège, antennes et financeurs	34



Contexte Général - Les chiffres clés

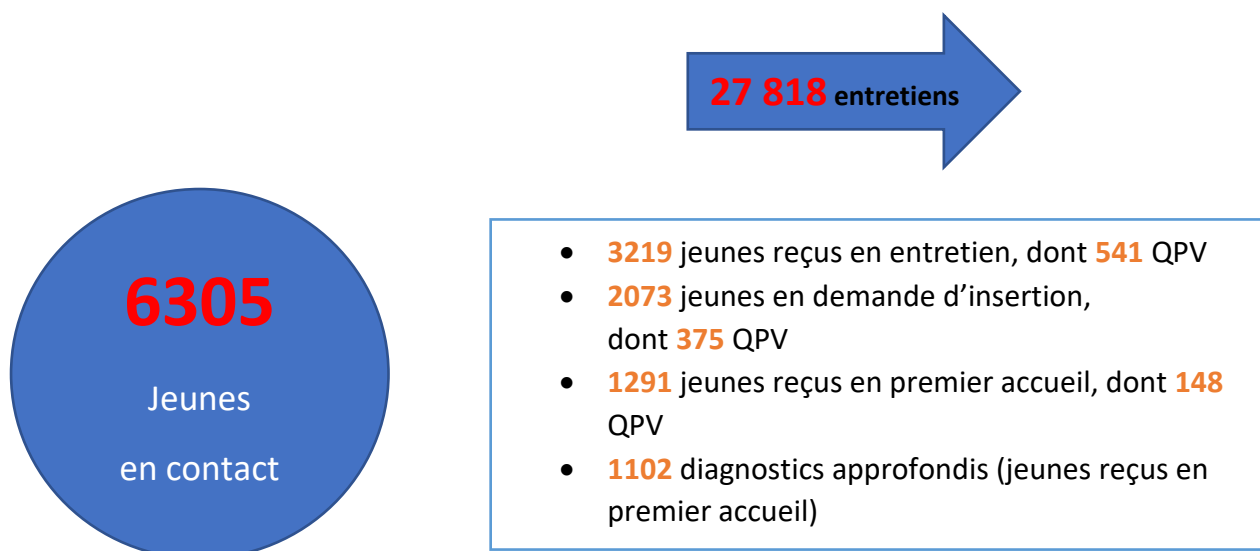
LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

La Mission Locale Tarn Sud accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

afin de favoriser leur accès à l'emploi et à l'autonomie.

La Mission Locale est ancrée au plus près des territoires avec ses **3 sites** (1 siège et 2 antennes) et ses **14 permanences rurales**.

Les jeunes s'y rendent de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou pour un entretien de diagnostic avec un conseiller qui repère les difficultés rencontrées et les solutions mobilisables pour y répondre.



Les premiers accueils sont les jeunes reçus pour la première fois et inconnus jusqu'alors.

L'accompagnement génère des informations qui sont recueillies par le conseiller et que l'on nomme « actualisation du parcours » du jeune. Elle est réalisée dans le cadre d'un échange que l'on appelle « évènement ».

Un jeune en contact avec la Mission Locale est un jeune qui a bénéficié d'un évènement de quelque nature que ce soit sur la période (lettre, SMS, téléphone, ...). Certains évènements de nature administrative existent également dans le cadre de l'actualisation du parcours des jeunes. Ils ne sont pas comptabilisés ici.

Un jeune est accompagné sur une période, si au moins un évènement de nature « entretien individuel », « atelier » ou « information collective », a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

Est considéré comme « jeune en demande d'insertion » (JDI), tout jeune qui a eu au moins un évènement de nature « entretien individuel », « atelier » ou « information collective », dans les 5 mois précédant la date de fin de la période de référence.

PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

Femmes **44%**

Hommes **56%**

Mineurs **33%**

18-21 ans **49%**

22-25 ans **18%**

Célibataires **89%**

Mariés, Pacs, vie maritale **9%**

Autres **2%**

Niveau VI et Vbis **30%**

Niveau V non validé **15%**

Niveau V validé **13%**

Niveau IV non validé **7%**

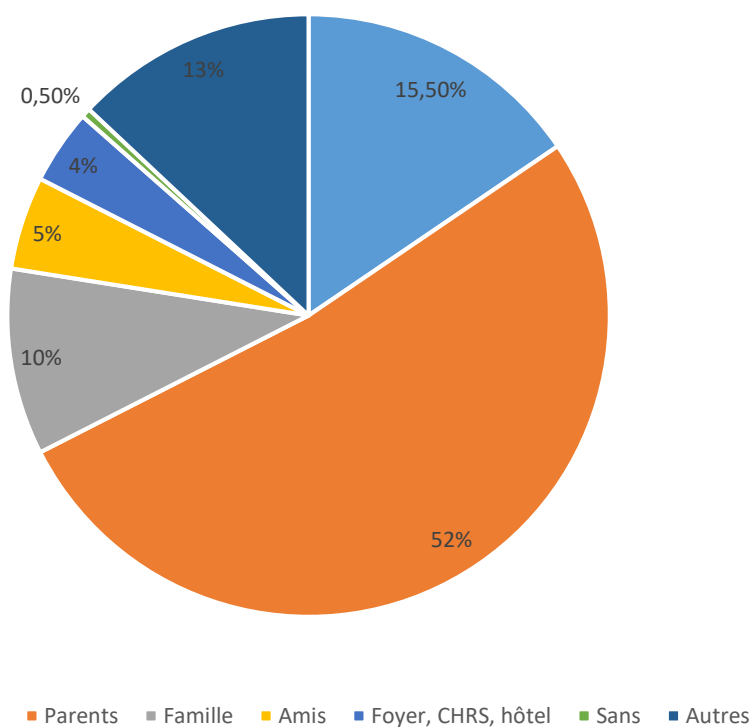
Niveau IV validé **28%**

Niveau III, II, I **7%**

Permis de conduire **32%**

Pas de permis **68%**

Logement



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

La Mission Locale mobilise différents dispositifs d'accompagnement renforcé
pour les jeunes en difficulté d'insertion.

855

Jeunes entrés en PACEA

(Parcours contractualisé d'accompagnement
vers l'emploi et l'autonomie)

441

Jeunes entrés en Garantie
Jeunes

(accompagnement intensif et global combiné
à une allocation mensuelle garantie)

393

Jeunes entrés en délégation
de PPAE

(partenariat Pôle emploi)

RSA (convention Département) : 165

DSP dont **110** orientations vers la
mission locale, **36** vers Pôle emploi, **19**
vers les travailleurs sociaux.

246 jeunes BRSA confiés par le
Département à la mission locale ont
été accompagnés sur la période.

Participation mensuelle aux équipes
pluridisciplinaires.

DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs

Convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Depuis 2008, un conseiller de la Mission Locale Tarn Sud intervient auprès des mineurs incarcérés à l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs de Lavaur. Les rencontres « conseiller-jeunes » se tiennent une fois par semaine à raison de trente à quarante-cinq minutes par entretien dans « l'Unité Arrivants ». Des entretiens de suivi sont également prévus chaque semaine à la demande du jeune ou des éducateurs à la Cyber Base, lieu commun à la médiathèque, qui possède un accès à des ordinateurs.

148 mineurs ont été reçus en entretien cette année. Parmi ces jeunes détenus plus de 77% ont un niveau scolaire équivalent au niveau VI et Vbis ce qui démontre une scolarité difficile pour la quasi-totalité de ces jeunes.

Des stages, plus ou moins longs en fonction des parcours scolaires et judiciaires des mineurs, sont les seules « expériences » en lien direct avec la scolarité et le monde du travail. Les représentations que se font les jeunes de ces univers sont donc totalement biaisées et il faut chaque fois redonner du sens à l'action éducative et professionnelle.

L'action de la Mission Locale consiste à leur apporter une réponse complémentaire au suivi des éducateurs PJJ en interne pour préparer les sorties. A cet effet, le contact avec les autres Missions Locales dont dépendent les jeunes est effectué chaque fois que le temps d'incarcération et la date de sortie le permettent ; des rendez-vous sont proposés aux jeunes avec un conseiller référent dans la Mission Locale la plus proche de leur domicile quelle que soit la région d'origine.

Des positionnements en formation ont été effectués en partenariat avec les éducateurs référents (internes et externes) afin de permettre aux jeunes détenus de participer à des informations collectives d'entrée en formation. Les formations de remobilisation et d'orientation type « POI » sont particulièrement sollicitées.

La possibilité d'intégrer le dispositif Garantie Jeunes, piloté par les Missions Locales, qui permet un accompagnement renforcé, collectif et individuel d'une durée de 12 mois est également envisagée pour obtenir une solution au plus vite après leur sortie d'incarcération. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière qui permet de faciliter et de sécuriser les démarches d'accès à l'emploi.

L'objectif de la permanence est donc de mettre en place un suivi régulier avec ces jeunes mineurs afin d'éviter au maximum la récidive en leur permettant une réelle insertion sociale et professionnelle, la plus rapide possible après leur sortie de l'EPM. L'action de la Mission Locale prend également tout son sens lors des préparations d'aménagement de peine dans la mesure où le conseiller intervient en

complément des éducateurs : un dossier d'aménagement de peine étudié par le Juge se doit d'être précis sur la situation du jeune à l'extérieur et notre action permet d'apporter un cadre efficace en matière d'insertion professionnelle.

Centre de Détention Saint-Sulpice

Depuis Mars 2016, un conseiller de la Mission Locale Tarn Sud intervient au sein du Centre de Détention de Saint Sulpice à raison d'une matinée par mois suite à la signature d'une convention entre, d'une part, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Tarn et le Centre de Détention de Saint Sulpice et d'autre part la Mission Locale Tarn Sud.

L'objectif de ces rencontres est de faciliter l'insertion professionnelle et la qualification des jeunes de 18 à 25 ans suivis par l'Administration Pénitentiaire en participant à la définition et la construction des parcours emploi et formation afin de préparer au mieux leur sortie du Centre de Détention. Ces rencontres avec les jeunes se font sur la base d'entretiens individuels de 30 à 45 min.

11 jeunes ont été reçus en entretien depuis janvier 2018.

10 ont un niveau V et infra V et 1 a un niveau IV non validé.

Des contacts ont été pris avec les Missions Locales dont dépendent ces jeunes afin de leur fixer des rendez-vous après leur sortie du Centre de Détention et d'anticiper leur parcours d'insertion ; cela a permis de préparer des entrées en formations et dans des dispositifs d'accompagnement tels que la Garantie Jeunes dans un souci d'obtenir une solution au plus vite après leur sortie d'incarcération. Deux jeunes ont notamment pu intégrer le dispositif Garantie Jeunes à leur sortie du centre de détention.

Trans'action

Cette action est le résultat d'un travail partenarial entre la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet (CACM), la Mission Locale, Pôle Emploi, une marraine : la Déléguée du Préfet et l'Adjointe au Maire Politique de la Ville-Insertion, ville de Castres.

Elle consiste en un accompagnement d'un groupe de 10 personnes résidant principalement en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) nécessitant un appui technique pour intégrer le marché du travail.

Trans'action est une action innovante qui utilise divers supports pour permettre aux participants d'entrer en contact avec des entreprises. Elle alterne des séances de travail en groupe et des inter-séances avec les « animatrices » de Pôle Emploi et de la Mission Locale Tarn Sud sur une durée de 12 semaines.

L'objectif de cette action est de rompre l'isolement des participants et de favoriser les échanges. Elle leur permet également de mieux se connaître, de valoriser leurs points forts et leurs compétences professionnelles ou extra-professionnelles. Elle vise aussi à développer un réseau par des enquêtes professionnelles ou des immersions en entreprises.

2 sessions ont été programmées en 2018 : Avril à juin et octobre à décembre.

15 personnes ont intégré l'action dont 6 jeunes issus des QPV

4 ont signé un CDD de moins de 6 mois

Plateau technique

L'action est portée par le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) du Tarn.

L'objectif est de vérifier, à partir de ces chantiers et sous la responsabilité d'un encadrant technique, l'employabilité des jeunes, notamment sur le respect des horaires, des consignes et du règlement mais aussi sur leur implication dans le travail demandé.

Les jeunes interviennent sur ces chantiers par groupe de 5 (en moyenne) pendant 8 jours (2 semaines). Cette action n'est pas rémunérée mais toutes les dépenses sont prises en charge, le transport, les repas, les équipements de sécurité et de travail.

10 jeunes en PACEA (dont 4 jeunes en Garantie Jeunes) ont participé à cette action qui s'est déroulée sur la commune de Castres. 7 jeunes étaient issus des QPV de Castres, 3 des QPV de Graulhet et 8 d'entre eux étaient de niveau V et infra V.

La Mairie de Castres, partenaire de l'action, a mis à disposition deux chantiers qui ont porté essentiellement sur des travaux de peinture permettant la rénovation d'une murette d'une école de Castres ainsi que d'une salle de réception du Parc des Expositions.

Points positifs soulignés par les jeunes :

- (Re) trouver un rythme de vie (je me lève le matin)
- Socialisation : sortir de chez soi, travailler en groupe
- Travailler sur la confiance en soi
- Découverte de nouvelles activités (espaces verts, travaux de bâtiments)



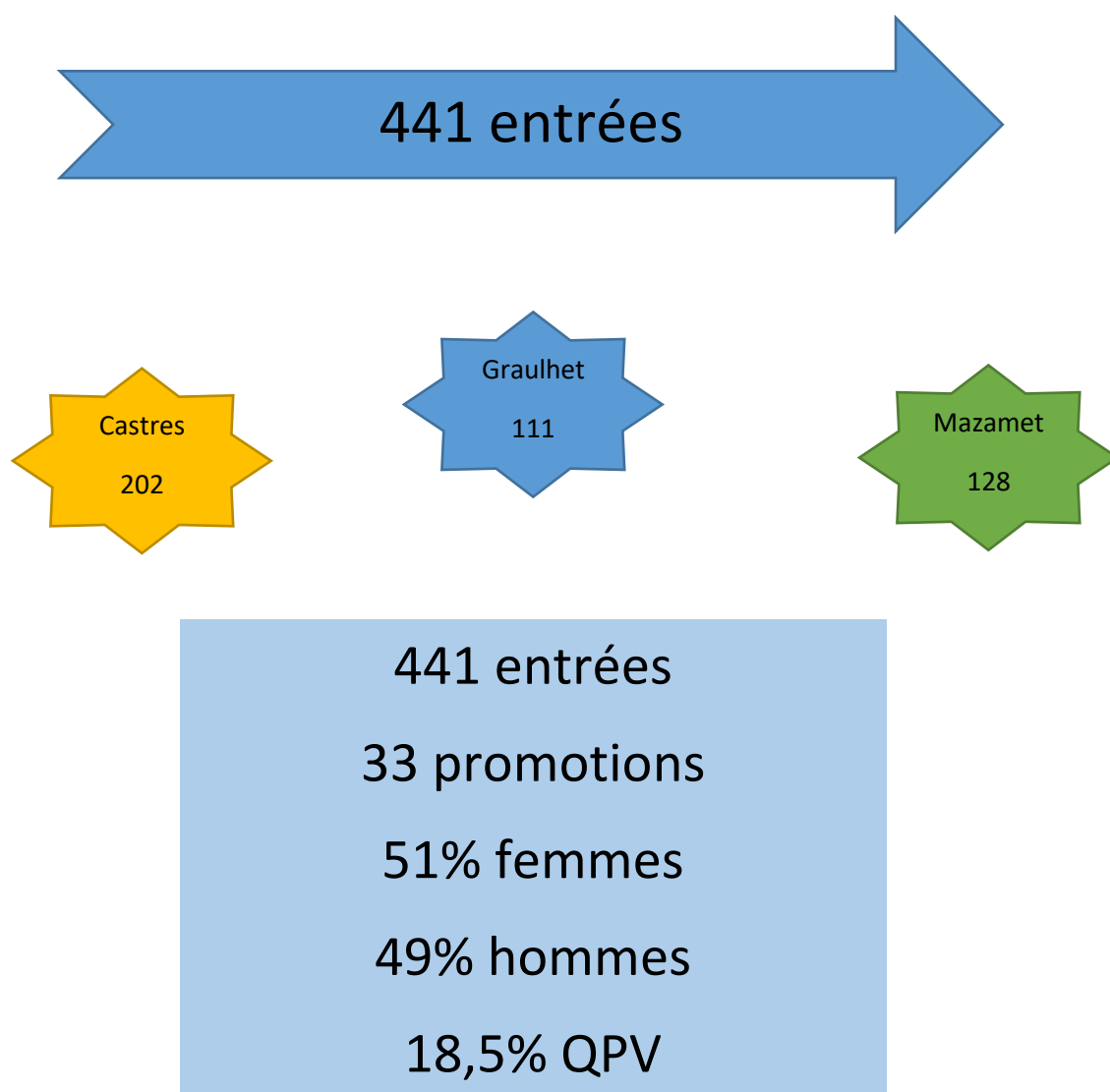
Situations à la sortie du Plateau Technique :

- 1 en Contrat d'apprentissage
- 1 en CDD Intérim
- 2 en Formation
- 3 en Garantie Jeunes
- 3 en cours d'accompagnement



Les objectifs centrés sur la socialisation (l'accent mis sur l'évolution de la personne dans son rapport à elle-même et dans son rapport à autrui) et la conformité (mise en situation centrée sur l'adaptation aux contraintes, horaires, rythme, comportement) sont valorisés par la mise en activité sur ces chantiers.

FOCUS GARANTIE JEUNES



Les ateliers apportent des éléments qui vont permettre aux jeunes de s'acculturer à des démarches auxquelles ils seront confrontés tant dans leur situation professionnelle que personnelle.

Des Ateliers pour favoriser :

- La cohésion du groupe
- Emploi
- Lever les freins périphériques
- La Citoyenneté
- Tous compétents ! (échange et valorisation)
- Sensibilisation aux compétences psychosociales (lien entre compétences et santé)

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité, vers leur autonomie.

Le jeune ne doit pas être « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET) et doit rencontrer des obstacles d'insertion (logement, santé, mobilité, démarches administratives, budget, absence de réseau, absence d'expérience...

Ce dispositif vient en complément des autres dispositifs destinés à favoriser l'insertion des jeunes. Il ne se substitue pas aux prestations sociales existantes. Ce n'est pas un droit ouvert mais un programme d'accompagnement ciblé et contractualisé entre le jeune et les pouvoirs publics.

C'est un dispositif d'accompagnement sur 12 mois qui se décline en collectif (ateliers collectifs et semaines en entreprise), un accompagnement renforcé et individualisé avec des retours en collectif durant les 12 mois.



La Garantie Jeunes se compose à la fois :

- des mises en situation professionnelle
- d'une garantie de ressources en tant qu'appui de cet accompagnement
- d'une mobilisation de l'offre de services de la Mission Locale

33 promotions en 2018, soit 441 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes. Chaque promotion Garantie Jeunes a été parrainée par une agence d'intérim.

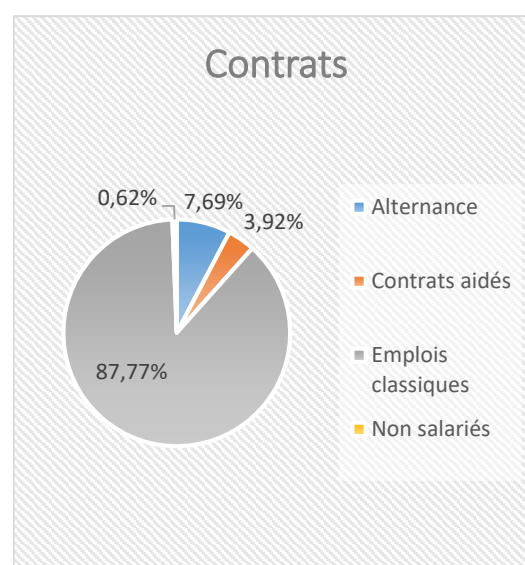
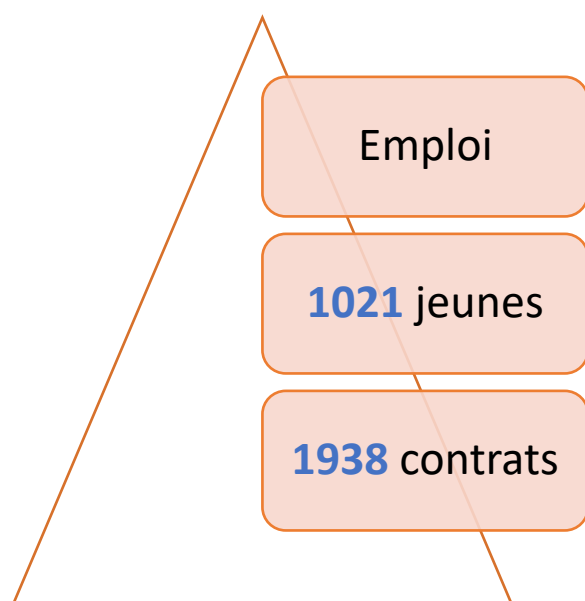
- Castres 202 jeunes
- Graulhet 111 jeunes
- Mazamet 128 jeunes

	Femmes		Hommes	
- Castres	102	50,5%	100	49,5%
- Graulhet	55	49,5%	56	50,5%
- Mazamet	68	53,1%	60	46,9%

	QPV	
- Castres	44	21.8%
- Graulhet	30	37%
- Mazamet	8	6.3%



L'ACCÈS A L'EMPLOI



Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, la Mission Locale mobilise différentes mesures pour l'emploi (contrats aidés, alternance...), la formation et la qualification (programme de la Région...), l'immersion dans l'entreprise (PMSMP).

1665
Immersions en
Entreprises

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Ces personnes sont orientées vers des structures spécialisées (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion).

L'embauche en structure IAE est ouverte notamment aux jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ou bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Des rencontres régulières ont lieu avec les différentes structures pour le recrutement et le suivi des jeunes.

La Mission Locale participe au Comité Technique d'Animation, porté par Pôle Emploi (Castres, Aussillon, Graulhet), qui permet d'actualiser les connaissances des structures sur les mesures pour l'emploi et d'échanger sur le parcours des personnes en insertion

Une trentaine de jeunes ont bénéficié de ce type d'emploi au cours de l'année 2018.

Les PEC

Depuis janvier 2018, les CAE (Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi) sont transformés en Parcours Emploi Compétences.

La mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le Service Public de l'Emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les Parcours Emploi Compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville.

Mais l'orientation vers un Parcours Emploi Compétences repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Sur un objectif de 16 PEC, 23 ont été signés dont 3 pour des jeunes issus des QPV. 3 CDI, 20 CDD de 12 mois, tous secteurs d'activité, de la petite enfance à ASH.



Développeur apprentissage

Le Développeur Apprentissage a pour rôle de contribuer au développement de l'apprentissage en accompagnant des jeunes vers la signature de leur contrat. Il contribue ainsi à la mise en relation des employeurs et des jeunes en recherche d'une entreprise pour une alternance. Il participe et met en place des actions liés à l'apprentissage :

- Visite du CFA UNICEM Occitanie avec 8 jeunes sur les métiers de tailleur de pierre et de marbrier.
- Visite de l'URMA sur les métiers de la carrosserie.
- Rencontres avec les différents « Développeurs Apprentissage » du Tarn afin de créer un réseau.

90 entreprises ont été contactées, 40 contrats ont été signés suivant les objectifs demandés.

Action jeunes diplômés : 12 avril 2018

La Mission Locale Tarn Sud, chef de file de l'action en lien avec la MCEF de Castres, l'a organisée en partenariat avec les Agences Pôle Emploi de Castres et d'Aussillon.

Il s'agit d'une action destinée à un public de jeunes diplômés (Bac + 2 et plus et moins de 30 ans) afin de leur permettre d'acquérir toutes les clés et outils de réussite dans leur recherche d'emploi.

La mission locale a contacté 60 jeunes. 8 étaient présents.

La journée s'est déroulée en plusieurs temps :

- 2 entretiens individuels : simulations d'entretien d'embauche sans préparation, puis avec préparation
- conseils personnalisés : entretien filmé pour les volontaires
- Rencontres avec des professionnels du recrutement
- Atelier savoir-être
- Accompagnement personnalisé sur le CV et la lettre de motivation

Le bilan a été positif et a surtout mis en lumière que les jeunes diplômés ont autant besoin de soutien que les jeunes sans diplôme.

Salon TAF (Travail – Avenir – Formation) à Albi, le 07 Mars 2018

Contexte Régional :

Les salons TAF existent depuis huit ans sur la partie Est de la Région Occitanie (Ex. Languedoc-Roussillon) et sont mis en œuvre sur tous les départements.

A compter de 2017, ils ont été étendus à 3 départements de l'ouest de la Région (Ex. Midi-Pyrénées) : La Haute-Garonne (Toulouse), le Gers (Auch) et le Tarn (Albi) puis en 2018, à l'ensemble des départements de la Région.

Le second Salon « Travail Avenir Formation » (TAF) d'Albi s'est déroulé le mercredi 7 mars 2018 de 9 h à 17 h au Parc des Expositions du Séquestre.

Ce Salon a été organisé par le Conseil Régional Occitanie, Pôle Emploi et l'Association Régionale des Missions Locales Occitanie.

Plus de 4000 visiteurs ont été comptabilisés sur l'édition 2018.

4 ateliers ont été proposés sur la journée :

- Formation Mode d'Emploi
- Création, Reprise d'Entreprise
- La mixité des métiers
- L'Apprentissage, une filière d'excellence

La Mission Locale Tarn Sud était présente et a accueilli les jeunes souhaitant des informations sur l'orientation, la formation, l'emploi et l'accès à l'autonomie.

Forum Emplois Agricoles Saisonniers à Vielmur sur Agout

Le 17 Mai s'est organisé le forum emplois saisonniers agricoles à Vielmur-sur-Agout autour des divers partenaires emplois et formations œuvrant dans le monde agricole.

150 offres d'emplois saisonniers dans le secteur étaient proposées.

2 conseillers de la Mission Locale Tarn Sud étaient présents et ont accueilli sur cette demi-journée une soixantaine de jeunes venus s'informer et postuler sur des offres.

Période Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

1665 PMSMP pour 695 jeunes pour un volume horaire de 83968 heures.

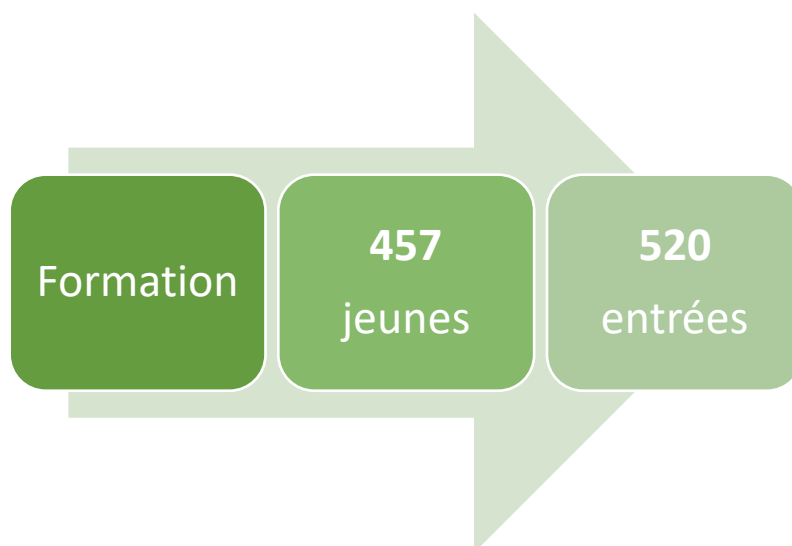
Catégorie situation	F		H	
	Nb Jeunes	%	Nb Jeunes	%
PMSMP	359	51,7%	336	48,3%

Catégorie situation	Hors QPV		QPV	
	Nb Jeunes	%	Nb Jeunes	%
PMSMP	570	82%	125	18%

Catégorie situation	Hors ZRR		ZRR	
	Nb Jeunes	%	Nb Jeunes	%
Pmsmp	465	66,9%	230	33,1%



L'ACCÈS A LA FORMATION



Les plateformes d'appui

La loi du 22 avril 2009 définit les principes de l'action de l'État en matière de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement des jeunes sortant prématurément du système de formation initiale. Elle vise notamment à renforcer les actions de repérage des jeunes décrocheurs et à mettre en place des coordinations locales permettant d'organiser leur prise en charge plus rapide et mieux coordonnée.

Les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) se sont développées autour de partenariats entre l'Education Nationale (Etablissements scolaires, CIO, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire), les Missions Locales et Chambres des Métiers pour répondre à ces problématiques :

Sur La zone Tarn Sud, la Mission Locale, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) du Tarn et le CIO animent les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) selon deux axes : Le repérage et la remédiation.

Ces plateformes sont organisées sur Castres pour le bassin Castres-Mazamet et sur Graulhet pour l'ouest de l'Arrondissement Tarn Sud.

Des accueils communs sont ainsi organisés tout au long de l'année afin de recevoir les jeunes repérés par les établissements scolaires, le CIO, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire ou la Mission Locale.

Différents parcours leurs sont proposés, adaptés à leurs besoins :

- Retour ou maintien dans la scolarité
- Accès à l'alternance
- Accès à la formation professionnelle
- Accompagnement sur le projet
- Accompagnement psychologique ou éducatif

✓ **PSAD de Castres - Mazamet :**

Nombre de jeunes contactés	102
Nombre de jeunes reçus	63

Parcours proposés :

Retour - maintien en formation initiale	4
Accompagnement personnalisé (PAI – IPAQ – FOQUALE - CIO...)	1
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire : Ateliers	30
Accompagnement Mission Locale	26
Autres (soins - apprentissage / ...)	2

A noter que certains jeunes peuvent intégrer la MLDS pour préparer un retour scolaire tout en étant accompagnés par la Mission Locale pour travailler sur la sécurisation du parcours.

✓ **PSAD de Graulhet :**

Nombre de jeunes contactés	25
Nombre de jeunes reçus	13

Parcours proposés :

Retour - maintien en formation initiale	1
Accompagnement personnalisé (PAI – IPAQ – FOQUALE - CIO...)	-
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire : Ateliers	8
Accompagnement Mission Locale	5
Autres (soins - apprentissage / ...)	-

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire a pour mission d'améliorer la préparation de tous les jeunes à leur entrée dans le monde professionnel, quel que soit le cursus scolaire suivi, en leur permettant d'accéder à la qualification et en assurant un accompagnement personnalisé. Elle s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans « décrocheurs » de leur formation initiale. Elle vise prioritairement le retour scolaire ou l'accès à l'alternance.

La MLDS accueille les jeunes de la zone Castres Mazamet au Lycée d'Enseignement professionnel Anne Veaute à Castres, et les jeunes de Graulhet-Lavaur au Lycée Louis Rascol à Albi.

En 2018, 37 jeunes ont été orientés vers la MLDS sur l'arrondissement Tarn Sud.

A noter que le Lycée Nouvelle Chance qui a ouvert ses portes en septembre 2017 a accueilli, en 2018, 28 jeunes ayant interrompu leur scolarité sans obtenir le bac. Ils y sont accompagnés pour préparer des Bac STMG, L, ES et le Bac pro Commerce.

Actions de présentation des métiers et des secteurs et de recrutement ponctuel

Dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation, animé par la Région Occitanie, la Mission Locale a participé à des actions d'information sur les métiers et les secteurs et à des actions ponctuelles de recrutement :

✓ **Semaine de l'Industrie – 26 mars au 1^{er} avril 2018**

Des Groupes Garantie Jeunes ont participé aux visites d'entreprises organisées dans le cadre de cette manifestation.

✓ **Image Métiers « Métiers de bouche dans la grande distribution » – 29 novembre 2018**

Partenaires : Région Occitanie, Cap Emploi, Pôle Emploi, CIO

Déroulé de l'action :

- Visite d'entreprise : Super U Castres
- Présentation des métiers qui recrutent, vidéo et échanges avec les professionnels
- Présentation des formations initiales ou continues qui permettent d'y accéder
- Présentation du marché du travail

4 Jeunes de la Mission Locale étaient présents.

✓ **Forum des Métiers de la Santé et du secteur Sanitaire et Social - 20 novembre 2018 de 13h30 à 17h30 à la Salle Gérard Philipe Castres**

Partenaires : Pôle Emploi, Conseil régional, Cap Emploi, CIO, CIBC

47 entreprises et partenaires ont participé au Salon.

250 personnes sont venues sur le Salon, dont environ 25 % de jeunes de moins de 26 ans.

Les actions de formation

✓ La Prestation d'Orientation Professionnelle (POP)

Objectif : Faciliter la construction d'un parcours d'orientation réaliste et réalisable vers la qualification et/ou l'emploi.

Public : Tout demandeur d'emploi sans limite d'âge ou de qualification, ou salarié en contrat aidé, sur sollicitation des prescripteurs et/ou opérateurs du CEP.

Modalités : Parcours modulaires constitué de 4 actions distinctes pouvant être mobilisées en totalité ou partiellement (sur une amplitude de 3 à 16h selon le parcours défini).

- action préliminaire (analyse de la demande et des besoins de la personne)
- action d'investigation (valorisation du potentiel de l'individu)
- action d'évaluation (des capacités d'apprentissage et du niveau général du bénéficiaire, identification des potentialités et des freins)
- action d'identification des pistes (en lien avec l'environnement socio-économique et la réalité de l'offre de formation)

Un suivi est réalisé sur 3 mois à distance ou en présentiel. Le référent reste disponible pendant la mise en œuvre du projet.

Cette prestation est mise en œuvre par le CIBC sur un financement de la Région.

La Mission Locale Tarn Sud a orienté **45 jeunes** sur Castres, Revel, Lavaur et Graulhet.

✓ Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP)

L'actuel PRFP est en application de puis le 1er janvier 2016 pour une durée de 3 ans.

Il se décline en :

- actions d'orientation
- actions préparatoires
- actions de qualification



1. L'orientation

Le Parcours Orientation Insertion permet à des demandeurs d'emploi de disposer de séquences de formation pouvant être mobilisées afin de répondre à un besoin d'orientation individuel, de confirmation de projet ou de remise à niveau. Il propose aux stagiaires :

- une évaluation de leurs besoins et attentes
- un positionnement sur le dispositif

- un parcours individualisé intégrant suivant nécessité les étapes suivantes : dynamisation, savoirs de base, remise à niveau préqualifiante, immersion en entreprise (découverte métiers, essais professionnels) techniques de recherche d'emploi, citoyenneté, orientation (élaboration ou validation de projet)

Deux types de parcours sont proposés :

- un parcours court pour une orientation et la validation en entreprise d'un projet professionnel
- un parcours long avec orientation approfondie et remise à niveau.

2. Les Actions préparatoires

Ces formations permettent aux demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel validé d'acquérir les connaissances générales et techniques nécessaires pour accéder à une formation qualifiante notamment en préparant un concours pour accéder à une formation dans le sanitaire ou le social.

✱ La Plateforme d'Accès aux Savoirs :

La maîtrise des savoirs de base et l'acquisition des compétences clés constituent donc un enjeu majeur en termes de sécurisation des parcours professionnels, d'insertion ou de maintien dans l'emploi et d'accès à une formation qualifiante.

Il s'agit d'une nouvelle action du PRFP qui a pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage ou de perfectionnement en connaissances et compétences de base et en formation générale. Il s'agit d'un parcours individualisé de 40 à 400h.

Le dispositif Savoirs de Base est organisé en une Plate-forme présentielle constituée de 2 phases distinctes :

- La phase Compétences de base (correspond aux degrés 1 et 2 du cadre de référence de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme – ANLCI). Elle est destinée à tout public repéré en situation d'illettrisme ou en grande difficulté de maîtrise de savoirs de base et/ou sans qualification reconnue. Cette action se déroule à temps partiel avec un maximum de 18h de formation par semaine.
- La phase Préqualification générale - remise à niveau (correspond aux degrés 3 et 4 du cadre de référence de l'ANLCI). Pour les Demandeurs d'Emploi souhaitant concrétiser un projet validé pour accéder à un emploi, une qualification, mais ne maîtrisant pas les pré-requis de formation générale de niveau 5. Cette formation est à temps plein.

✱ Le Parcours Préparatoire Sanitaire et Social :

3 actions qui peuvent être mobilisées seules ou en complément des autres :

- la validation de projet
- la préqualification sanitaire et social
- l'appui prépa concours de niveau 5 et 4



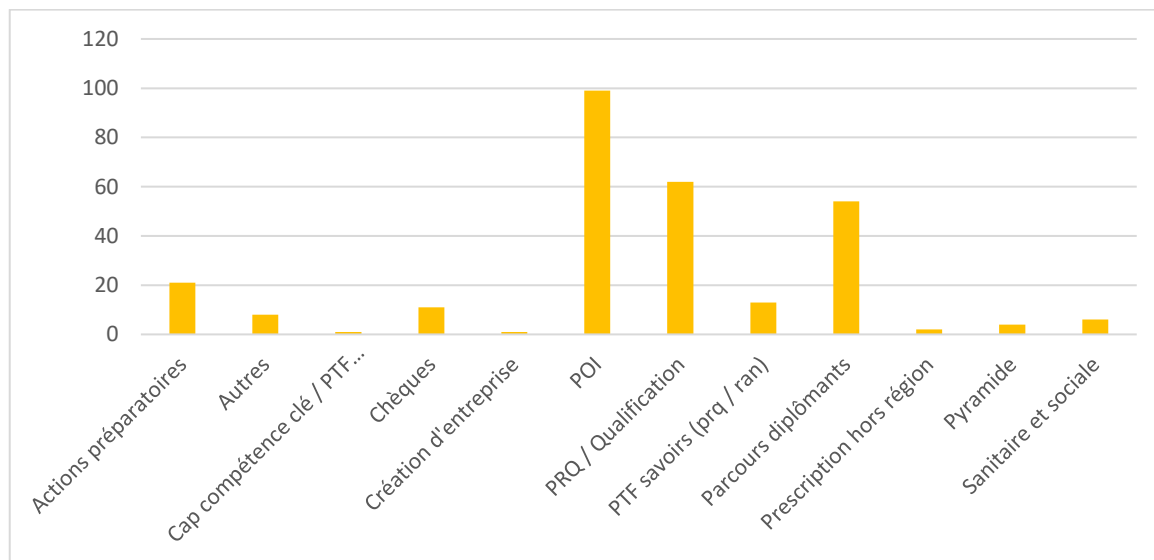
3. Les actions de qualification

Différentes actions sont mobilisables pour répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emploi et aux besoins repérés sur le marché de l'Emploi :

- **Les Parcours Diplômants** permettent aux demandeurs d'emploi d'accéder à une première qualification à travers un parcours comprenant une phase de préqualification et une phase de qualification.
- **La formation à la création d'entreprise.** Elle constitue une étape de finalisation avant le démarrage d'une activité. Elle doit permettre aux porteurs de projet de préparer le lancement de leur activité et d'acquérir les outils indispensables dans leur futur métier de chef d'entreprise.
- **Les Chèques formation.** Ces formations courtes (2 à 4 semaines) permettent aux bénéficiaires de compléter leurs compétences en bureautique, langues, comptabilité, paye, pour accéder à l'emploi ou préparer un concours administratif.
- **Les formations qualifiantes.** Ces formations permettent aux bénéficiaires d'actualiser leurs connaissances ou d'acquérir un diplôme, un certificat de compétences ou un titre homologué par un ministère. Elles couvrent la plupart des domaines d'activité et tous les niveaux de formation

Ce programme collectif est complété par des actions individuelles (accès individuels et formations à distance "Pyramide")

On compte **330** entrées sur ces actions, dont **99** sur le POI, **45** sur des actions préparatoires, **140** sur des parcours diplômants et actions qualifiantes.



✓ Objectif Apprentissage

Ce dispositif mis en place par le Conseil Régional depuis 2018 dans le cadre de la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon pour prendre le relais d'Ambition Apprenti. Cette action a pour vocation de favoriser l'accès des demandeurs d'emploi à l'apprentissage, elle dure 400h dont 200 en entreprise.

La Mission Locale s'inscrit en tant qu'opérateur dans ce parcours puisqu'elle est chargée de :

- réaliser un diagnostic de la situation du jeune
- réaliser la prescription auprès de l'organisme référent
- participer aux entretiens individuels d'évaluation avec les jeunes et le CFA ainsi qu'aux commissions de concertation
- d'assurer un suivi pendant la durée du dispositif mais aussi 3 mois après la signature du contrat.

Les organismes de formation porteurs du projet sont sectorisés géographiquement dans le Nord et le Sud du Département pour permettre une équité sur le territoire.

Sur l'année 2018, 2 sessions ont été organisées : avril à juin et septembre à décembre 2018.

2 groupes ont été constitués dans le Tarn Sud (CFA Académique sur Castres et CFA Aspect sur Mazamet) ainsi que 4 autres dans le Tarn Nord (CFA MFR sur Brens et Gaillac, CFA URMA et CCI Sud Formation sur Albi).

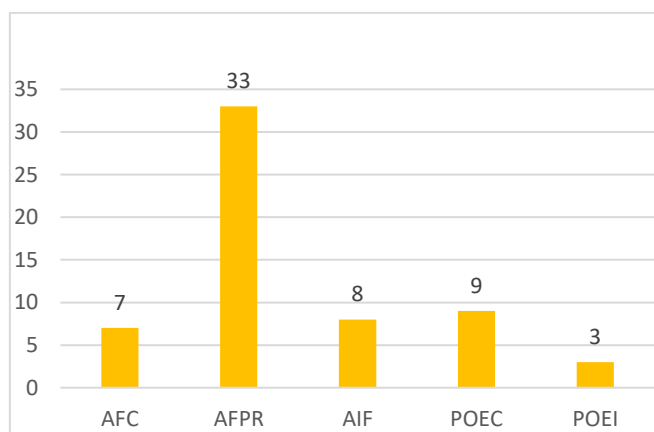
La Mission Locale Tarn Sud a orienté 39 jeunes pour 34 entrées effectives.

Sorties	Nombre de jeunes
Contrat apprentissage	4
Contrat de pro	1
CDD	4
Formation qualifiante	3
Demandeur d'emploi	18
Scolarité	1
Déménagement/perte de contact	3

✓ Les formations conventionnées par Pôle Emploi

60 jeunes ont intégré une action de formation conventionnée par Pôle Emploi :

POE Collective	9
AFPR	33
AFC	7
POEI	3
AIF	8



✓ Le Conseil en Evolution Professionnelle

Créé par l'article L. 6111-6 du code du travail, le conseil en évolution professionnelle constitue :

Du point de vue du bénéficiaire, une démarche visant à faire un point sur sa situation, ses perspectives et son évolution professionnelle. Elle se caractérise par un processus d'appui à l'élaboration et la concrétisation d'un projet professionnel.

Du point de vue de l'opérateur, une offre de service en réponse aux besoins des personnes actives dont l'objectif est d'apporter un appui à la prise de recul sur leur situation professionnelle, à l'élaboration et à la concrétisation de leur projet professionnel.

Cette offre de service est définie par un arrêté ministériel en date du 16 juillet 2014 (publié au Journal officiel du 24 juillet 2014) fixant le cahier des charges du CEP.

Le conseil en évolution professionnelle est accessible à l'ensemble des actifs, quels que soient leur statut, leur situation et leur âge, de l'entrée dans la vie active jusqu'à la retraite.

La démarche CEP

Elle est à l'initiative de la personne active et repose sur un conseil, un accompagnement et un suivi personnalisé.

L'offre de service est articulée autour de 3 niveaux d'intervention :

- niveau 1 - un accueil et une information individualisée
- niveau 2 - un conseil personnalisé
- niveau 3 - un accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet

A noter qu'au cours de l'accompagnement, l'accent est mis sur la prise d'autonomie de la personne accompagnée. Mise en œuvre du CEP par la Mission Locale sur l'année 2018 :

Phase CEP	Nb Jeunes
3-Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet	2
2-Conseil personnalisé	853
Motif de sollicitation détaillé	Nb Jeunes
Acquérir de nouvelles compétences et/ou qualifications (le maintien de l'employabilité)	58
Autre projet professionnel	19
Changer de métier ou de secteur professionnel (la reconversion / la nouvelle orientation professionnelle)	29
Faire le point sur sa situation professionnelle (la prise de recul)	4
Identifier, valoriser et faire reconnaître ses compétences et expériences professionnelles (la reconnaissance professionnelle)	747

Au cours de l'année 2018, les conseillers de la Mission Locale Tarn Sud ont accompagné les jeunes dans l'initialisation et la mobilisation de leur Compte Personnel de Formation.

Perspectives 2019

- La mise en œuvre du nouveau Programme Régional de Formation.
- Participation aux actions et groupes de travail initiés par la région Occitanie: TAF (Salon Travail - Avenir - Formation), SPRO...
- Participation aux groupes de travail des référents formations des Missions Locales de la Région Occitanie dans le cadre des actions de l'Association Régionale des Missions Locales.
- Mise en place d'actions de découverte des métiers en lien avec les Entreprises.
- Réponse aux appels à projet dans le cadre du PIC (Prépa apprentissage).
- Participation à la mise en œuvre des nouvelles Plateformes de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs pilotées par la Région.



L'ACCÈS A L'INSERTION SOCIALE ET SANTE

Partenariat opérationnel (groupes de travail, ...)

La Mission Locale participe à différentes réunions en lien avec l'insertion sociale pour élaborer, améliorer, échanger sur les outils et pratiques autour de notre public.

Santé - prévention de la délinquance :

- Comité Technique et ateliers du RSPI (Réseau Santé Précarité Insertion) – Castres – Membre de la coordination et participation
- Cellule Permanente du CISP (Mazamet - Aussillon - Labruguière - Pont de l'Arn – Aiguefonde - Payrin Augmontel)
- CLSPD (Graulhet)
- Petits déjeuners des partenaires
- Groupe de travail santé – Maison des adolescents (T'AJ)

Logement :

- Commission SIAO - logement temporaire (participation aux commissions)



Outils d'accompagnement - Prescriptions

→ Amélioration de l'image de soi vers l'insertion professionnelle

Le projet dans lequel le psychologue intervient est un projet d'accompagnement individualisé et personnalisé, axé sur un soutien psychoaffectif sur le plan personnel comme professionnel.

Cet accompagnement s'adresse à des jeunes rencontrant des difficultés en termes d'insertion sociale, familiale, professionnelle.

Le psychologue (rattaché au CCAS de Castres) est présent à la Mission Locale douze heures par semaine (trois permanences de quatre heures). Il travaille avec le jeune en entretien mais aussi en lien avec les conseillers.

L'accompagnement a concerné 126 jeunes positionnés, 87 d'entre eux ont été vus et 242 entretiens ont été effectués.

La psychologue repère durant les entretiens des problématiques pouvant faire obstacle à des démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Le psychologue travaille avec la parole et l'écoute, il accueille au cas par cas les problématiques amenées par le jeune. Le tissage d'un lien particulier et de confiance est fondamental, la confidentialité des propos est assurée.

→ Mobilité prêt de scooter (Au Fil des Jours) et prêt de véhicule (FJT Le Corporal)

La Mission Locale est prescriptrice de prêts de scooter ou de véhicule afin de lever les freins de mobilité dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Deux jeunes orientés par la Mission Locale ont bénéficié d'un prêt de scooter afin de pouvoir se rendre sur leur lieu de travail.

Cinq autres jeunes ont bénéficié d'un prêt de voiture pour se rendre également sur leur lieu de travail. Certaines demandes de prêt de voiture n'ont pas pu aboutir faute de véhicule disponible.

→ PAEJ

Objectif : 50 jeunes accompagnés dans le cadre d'un financement de la Région.

L'accueil du PAEJ, se fait sur les trois antennes :

- 57 jeunes dont 24 par l'éducateur et 26 par la psychologue
- 57 jeunes, 32 filles et 25 garçons
- 177 entretiens (72 entretiens /éducateur et 105 /psychologue)

Moyenne de trois entretiens pour l'éducateur et 4 pour la psychologue.



→ Fonds d'Aide aux Jeunes

Les aides accordées par le FAJ ont pour objectifs de favoriser une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, de responsabiliser le jeune et de l'aider à acquérir une autonomie sociale.

Ces aides peuvent s'inscrire dans 2 contextes :

- permettre au jeune de faire face rapidement à des besoins urgents, liés principalement à la subsistance, qui constituent des freins majeurs à toute démarche d'insertion
- faciliter l'élaboration ou la réalisation par le jeune d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle

160 dossiers instruits pour 149 accords.

Finalité (*)	Demandes
Mobilité	36
Accès à l'emploi et formation	29
Accès aux droits	7
Subsistance	90
Insertion sociale	1
Insertion sociale	1

(*) Une demande d'aide peut avoir plusieurs finalités.

Actions

→ Atelier budgétaire

L'atelier budgétaire est un accompagnement individuel proposé aux jeunes qui nous font part de difficultés d'ordre social : budget, santé, logement, démarches administratives... Une convention est mise en place avec le Conseil Départemental pour un objectif de 90 jeunes reçus dans l'année.

En complément de l'accompagnement professionnel, il permet un suivi global du jeune.

95 jeunes concernés :

57 femmes	60%	Célibataires	87.4%
38 hommes	40%	Vie maritale, mariés, pacsés	12.6%

Plus de la moitié des jeunes reçus en atelier budgétaire n'ont pas de ressources au départ :

- Les ressources sont pour la majorité irrégulières (elles ont une limite dans le temps).
- Plus de la moitié des jeunes orientés vers l'accompagnement budgétaire ont bénéficié d'une information sur le logement.
- Ce travail de prévention et de conseil permet d'anticiper la prise d'un logement et d'éviter de se retrouver dans des situations complexes d'endettement.
- 20% des jeunes reçus dans le cadre de l'accompagnement budgétaire sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.
- 91.6% ont la PUMA.
- 3.2% n'ont aucune couverture sociale principale.
- 27 jeunes ont été accompagnés sur des questions liées à la santé.



La majorité des demandes concerne l'aspect administratif (53.3%). Les jeunes ont souvent besoin d'être épaulés dans les demandes CAF, CMUC, ou encore dans la compréhension ou la rédaction de courriers.

Ils ont souvent des difficultés à contacter les organismes par téléphone, de plus les dossiers sont majoritairement dématérialisés et même si l'outil internet est désacralisé par les jeunes, tous n'ont pas un accès et une connaissance du vocabulaire administratif.

43.5% des jeunes qui ont été orientés vers l'accompagnement budgétaire ont bénéficié d'une information sur le logement ce qui permet une prévention des comportements.

Type de dettes	Nombre de demandes
EDF + eau	14
Loyer	10
Découvert	13
Téléphone + Internet	5
Assurance	7
Amendes	3
Taxes	10
Crédit	3

Type d'aides
- Classement des papiers et tenue d'un cahier de comptes
- Mise en place d'un calendrier des charges fixes
- Evaluation des dépenses mensuelles
- Détermination des priorités
- Accompagnement dans les démarches
- Prise de contact avec les créanciers afin de négocier des délais de paiement
- Solliciter les différents partenaires sociaux, associatifs
- Information accès au logement
- Mobilisation d'outils et d'aides financières (FAJ, ESCALE, ...)
- Accompagnement au surendettement (

Suite au diagnostic social, on peut relever que le budget du jeune est essentiellement consacré au logement et aux charges associées. Les dettes et difficultés financières sont majoritairement en lien avec le logement : loyer, énergie, assurance... Le cumul des factures mensuelles, non réglées, viennent déstabiliser le budget faible et irrégulier.

En parallèle et en complément de l'accompagnement réalisé par le conseiller référent, l'atelier budgétaire permet d'aborder la question de l'administratif et de l'argent et d'acquérir une maîtrise budgétaire adaptée.

Il est difficile pour les jeunes d'exprimer leurs difficultés, elles se heurtent à de nombreuses résistances à échanger sur l'argent et le rapport singulier que chacun entretient avec lui.

Par contre, après avoir posé la situation et pris conscience de l'intérêt de la gestion budgétaire et administrative, il est plus facile pour eux de mettre en place les étapes de leur insertion professionnelle. L'accompagnement budgétaire favorise alors leur autonomie et son accès.

→ « Promotion de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique, prévention des maladies chroniques »

L'action santé est un outil dans la mise en œuvre d'une dynamique vers l'autonomie professionnelle.

Elle permet de faire émerger les ressources et de faire apparaître plus rapidement les freins non visibles. Tout au long de l'année les jeunes ont pu développer des capacités qui leurs ont permis de faire avancer leur situation (état de bien être, baisse des tensions familiales, dépassement de soi).

Cette action permet aussi de répondre aux besoins interpersonnels (appartenance, d'affection et de contrôle).

Les actions sportives collectives font partie des solutions pour traiter la phobie sociale de certains jeunes présents sur les groupes.

Les actions sportives redonnent par cette voie du sens dans un projet de vie renouvelé pour des jeunes parfois en déshérence.

- **16 informations collectives en Garantie Jeunes (soit 159 jeunes)**

- **31 informations collectives lors des premiers accueils**

Notre mode d'accueil a changé en cours d'année (juillet 2018) : le premier RDV à la Mission Locale ne se fait plus sous la forme d'un accueil collectif. Nous avons mis en place un temps collectif lors du démarrage de la Garantie Jeunes pour faire remplir le questionnaire santé et informer sur l'offre de service et le parcours santé.

Le questionnaire a été réalisé avec une approche globale de l'être humain dans sa dimension physique, psychologique et sociale. C'est une approche « positive » de la santé (référence au bien-être et non à la maladie).

A partir de leur propre diagnostic, les jeunes sont reçus en entretien individuel et le conseiller oriente le jeune sur les actions (parcours santé jeune/CPAM, bilan de santé délocalisé, atelier activité physique, atelier alimentation...)

116 questionnaires ont pu être récupérés et nous permettent d'avoir une vision de la santé des jeunes sur les thématiques suivantes : alimentation, sommeil, activité physique, consommation (alcool, tabac, cannabis, ...), les autres et moi, l'emploi et moi, suivi santé, besoins de connaissances en matière de santé.

26 ateliers équilibre alimentaire soit 176 jeunes

Au travers du questionnaire santé, devant l'absence importante du petit déjeuner, nous avons fait le choix de mettre en place un atelier sur cette thématique.

48 ateliers activité sportive soit 189 jeunes

Chaque groupe Garantie jeunes bénéficie de deux séances de 3 heures d'activité sportive.



→ Ma Mobilité

Le dispositif Garantie Jeunes donne la garantie d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé. Cette action va nous permettre de travailler plusieurs axes avec les jeunes. Tout d'abord, les jeunes vont développer des compétences sociales, citoyenneté, esprit critique, confiance en soi et coopération. De les aider à se construire une posture professionnelle en étant sensibilisés à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ensuite, ils vont vivre une expérience de mobilité. La mobilité est souvent un obstacle que les jeunes évoquent dans leur parcours d'insertion. Cette action va permettre de lever les freins cognitifs et conatifs à la mobilité des jeunes les plus vulnérables et de leur permettre d'acquérir une culture de mobilité.

A partir d'une thématique citoyenne (Egalité femme/homme), les jeunes ont vécu une expérience de mobilité.

1ère étape : Mobilité locale: Castres/Graulhet/Mazamet

De janvier à février, plusieurs rencontres se sont déroulées pour la mise en place d'un travail collaboratif avec les jeunes (projet, hébergement, déplacements, les freins ...) sur l'organisation tout en gérant leur parcours d'insertion professionnelle.

Ce premier déplacement sur le territoire du Tarn Sud, a permis aux jeunes de mieux s'approprier le territoire et d'utiliser les transports en communs disponibles (bus de ville, co-voiturage, train, bus du département) pour rencontrer les autres jeunes de la Garantie Jeunes.

Cette phase a permis aussi de concrétiser les demandes de cartes pastel.

Ce déplacement nous a permis de mieux identifier le groupe et de lancer une dynamique.

Il a aussi permis de travailler sur les outils que le Département propose en terme de mobilité.



2nde étape mobilité régionale (Cahors, Brive, Orléans, Paris)

Dans le projet de mieux appréhender leur capacité à s'adapter à un nouvel environnement la deuxième étape a été programmée pour partir au niveau National en ayant la responsabilité d'animer des débats avec des jeunes qu'ils ne connaissaient pas, ce qui a pu rajouter du stress et des angoisses.

Cela leur a permis de partir plus loin et de se questionner sur l'impact de la mobilité professionnelle (bassin d'emploi différent, des modes et des temps de transports différents, sur la qualité de vie, la séparation avec la vie familiale et les relations sociales.)

L'objectif était de les amener à plus d'autonomie et à prendre conscience qu'une ville plus grande multiplie les possibilités et les opportunités d'emploi, de services, de culture mais qu'elle demande une autre organisation dans les déplacements.

Les débats, chaque jour dans une nouvelle ville, avec un rythme soutenu ont fait beaucoup progresser les jeunes sur l'autonomie. Chaque jour, ils devaient gérer de nouvelles rencontres, de nouveaux lieux, hébergement et apprendre à se repérer rapidement.

Pour atteindre cet objectif, les jeunes ont séjourné dans différents types d'hébergement, en auberge de jeunesse plus au moins proche des missions locales, ils ont dû s'adapter aux différents modes transports en commun (bus, TRAM, métro, train, avion).

Pour lever tous les freins au départ, la Mission Locale a pris en charge les déplacements, l'hébergement à l'hôtel et les repas.



3ème étape : Mobilité européenne – Immersion en entreprise en Bruxelles

Pour la mise en place de cette troisième étape, nous avons signé une convention de partenariat avec l'association « Parcours le Monde ».

Nous avons aussi associé la CCI du Tarn, pour la mise en place de cours d'Anglais pour 4 jeunes.

La préparation a été réalisée dans leurs locaux.

A quinze jours du départ, une jeune a décidé de ne pas partir. La séparation d'un mois avec sa famille n'était pas envisageable pour elle.

Chacun a pu réaliser un stage d'immersion dans une entreprise ainsi que de découvrir une ville européenne qu'ils ne connaissaient pas.

Le séjour de mobilité européenne pour les jeunes bénéficiaires du dispositif est une occasion pour eux de se remobiliser, de gagner en autonomie et en confiance en soi, de perfectionner leur niveau de langue, de vivre une expérience professionnelle en entreprise et d'acquérir des compétences transversales (professionnelles et personnelles) et spécifiques, valorisables dans leur parcours d'insertion.



Engagement citoyen et solidaire

Dans le cadre de nos missions, de jeunes usagers nous font part régulièrement de leur souhait de s'engager dans des actions solidaires et citoyennes. Si le Service Civique répond en partie à ce besoin, nous avons souhaité étudier la possibilité de proposer des actions ponctuelles en lien avec des associations locales.



→ Hôpital Sourire – Castres Olympique : samedi 24 février 2018

Trois jeunes de la Mission Locale accompagnés d'un conseiller ont renforcé l'équipe de bénévoles d'Hôpital Sourire afin de vendre des tickets de tombola avant le match Castres Olympique – Lyon, de l'ouverture des portes du stade au coup d'envoi. Ils ont ensuite assisté au match de rugby.

Les 1004 € recueillis ont été partagés entre l'association du C.O. qui a en charge l'école de rugby et Hôpital Sourire. Shain, Kevin et Brahim ont fait preuve de réactivité car l'équipe de bénévoles a été constituée la veille. Ils ont été ravis de leur participation à cette opération. Le responsable de l'antenne locale d'Hôpital Sourire les a félicités pour leur implication et la continuité dans l'engagement citoyen. En effet, ces trois jeunes avaient déjà participé à une opération de bénévolat en 2017.

→ Hôpital Sourire – Compagnie les Zygomatiques :

Le matin, quatre jeunes de la Mission Locale et un conseiller ont rejoint l'équipe de bénévoles d'Hôpital Sourire et des acteurs de la Compagnie les Zygomatiques afin d'aménager la salle G PRETRE de NAVES : installation des praticables pour la scène et des chaises. Le soir, deux jeunes ont assisté à la pièce de théâtre avant d'aider les bénévoles à ranger le matériel. Les bénéfices de la soirée ont été versés à Hôpital Sourire.

→ Cérémonie citoyenne mairie de Labruguière :

Trois jeunes – Florian, Romain et Jason – accompagnés d'un conseiller ont pris part à la cérémonie citoyenne organisée par la mairie de Labruguière. Ils ont présenté la Mission Locale, ses domaines d'interventions et le dispositif Garantie Jeunes. Les trois jeunes ont relaté leur parcours, l'intérêt de ce dispositif, l'apport de la Mission Locale dans la construction de leur projet et les actions citoyennes auxquelles ils ont participé : bénévolat lors du Festival « Même pas peur sur la ville », concours de courts métrages sur les dangers d'internet, action « Egalité Femmes-Hommes ». Leurs témoignages forts et sincères ont suscité l'intérêt et rencontré un écho parmi les jeunes présents, les élus et les représentants d'associations.

Après l'intervention des Compagnons du Devoir, 21 jeunes de la commune ayant atteint la majorité ont reçu leur carte d'électeur ainsi que leur livret citoyen.

→ Opération 30 000 pommes : Lions Club - Association des chiens guides d'aveugles :

Cette opération menée depuis quatorze ans par le Lions Club Castres Mazamet a pour objectif de recueillir des fonds en faveur l'association régionale des Chiens Guides d'aveugles Grand Sud-Ouest pour le fonctionnement de son école. Le centre commercial E. LECLERC du Bout du Pont de l'Arn offre

800 kg de pommes au Lions à cette occasion, charge aux bénévoles de les vendre. Des personnes déficientes visuelles sont présentes pour rencontrer le public et répondre à leurs questions.

Six jeunes de la Mission Locale et un conseiller ont rejoint l'équipe de bénévoles du Lions. Cette opération a permis de recueillir plus de 2400 € sur la journée, tout en sensibilisant le public au handicap.

Les jeunes présents nous encouragent à poursuivre ce type d'action bénévole : « C'était une après-midi intéressante. Quand les personnes s'arrêtent et prennent le temps d'écouter même si elles ne donnent pas, ça remotive de suite » (Rahamata) ; « *Très bien accueillis par les bénévoles, bonne cohésion. Nous avons vendu quand même pas mal de sacs de pommes. En tout cas comme d'habitude j'étais bien ; je me suis donnée à fond pour eux* » (Shain) ; « *C'est une expérience en plus et du contact avec les gens. Ça permet d'avoir davantage confiance en soi* » (Brahim).

→ Don de sang, Union Départementale 81 :

Le 21 septembre 2018, six jeunes ont participé à une information collective sur le Don du Sang, co-animée par Mme Jacqueline ALQUIER, présidente de l'Union Départementale 81 et M Gilles COMBES, Mme Nelly BONHOMME présidente de l'association du bassin mazamétain. Plusieurs vidéos et un quizz ont été projetés, entrecoupés d'échanges riches, directs et bienveillants. Différents thèmes ont été abordés, notamment : la présentation de l'Union Départementale 81, A quoi sert le don de sang ? Comment se passe un don ? Quelles sont les conditions pour donner notre sang ?

Plusieurs jeunes ont donné leur sang lors de la collecte organisée début octobre à Mazamet. Six jeunes ont renforcé l'équipe de bénévoles locaux afin de participer à l'accueil des donneurs lors de la collation. Leurs retours sont positifs : « *C'est un geste citoyen, c'est génial* » (Vitor). « *Un acte très humain. J'ai donné mon sang pour la 1ère fois ; je regrette de ne pas l'avoir fait avant* » (Yassin).

Ces différentes actions s'inscrivent dans une approche citoyenne et républicaine basée sur des valeurs de solidarité, d'humanisme, d'entraide et d'engagement au service de la collectivité. Nous avons souhaité donner à ses valeurs une traduction concrète et un ancrage fort avec la vie locale.

Ces projets ont également eu un impact concret et positif sur les trois dimensions de la santé des jeunes notamment la dimension sociale : qui je suis et quelle est ma place dans la société. En effet lors de ces opérations, les jeunes abandonnent l'étiquette « demandeur d'emploi » parfois lourde à porter. Il est important de rappeler à travers leurs actions qu'ils sont avant tout des citoyens en recherche d'emploi. Des citoyens engagés et solidaires soucieux du bien-être collectif. Des femmes et des hommes porteurs de valeurs, de savoir-faire, d'expériences et de projets.

Ces opérations ont également favorisé la rencontre dans le cadre d'une mixité sociale, culturelle, de genre et intergénérationnelle. Elles tendent à promouvoir une meilleure cohésion sociale

Antennes et Permanences



Siège social **CASTRES**
7 place Pierre Fabre
81100 CASTRES
Tél : 05.63.51.63.20

Antenne de **MAZAMET**
8 place Gambetta
81200 MAZAMET
Tél : 05.63.61.92.50

Antenne de **GRAULHET**
Place du Languedoc
81300 GRAULHET
Tél : 05.63.42.07.44

Courriel : mission.locale@mlts.fr

www.mlts.fr

Les Permanences dans les communes :

BRASSAC – 81260
Mairie – place de l'Hôtel de Ville
Tél : 05.63.74.00.18

DOURGNE – 81110
Mairie - 2 Place Jean Bugis
Tél : 05.63.50.31.20

LABASTIDE-ROUAIROUX – 81270
Mairie – place Jean Jaurès
Tél : 05.63.98.01.26

LABRUGUIÈRE – 81290
Point Malin – 1 bd Gambetta
Tél : 05.63.73.30.14

LACAUNE – 81230
Maison des Services Au Public (MSAP)
8 rue Antoine Cambon
Tél : 05.63.50.77.80

LAVAUUR – 81500
Maison des Services Au Public (MSAP)
Espace St Roch
Tél : 05.63.83.12.89

MONTREDON-LABESSONNIÉ – 81360
Mairie – 12 grand Rue
Tél : 05.63.75.14.18

PUYLAURENS – 81700
Mairie – rue de la Mairie
Tél : 05.63.75.00.18

ROQUECOURBE – 81210
Mairie – rue Victor Laur
Tél : 05.63.75.80.29

SAINT-SULPICE – 81370
Maison des Services Au Public (MSAP)
Espace Sicard Alaman
Tél : 05.63.34.80.74

SAÏX – 81710
Mairie – 2 place Jean Jaurès
Tél : 05.63.74.71.76

SERVIES - Maison des Services Au Public (MSAP)
Tél : 05.63.70.52.67.

SOUAL – 81580
Relai Information Jeunesse – Place des Douches
Tél : 05.63.59.62.65

SORÈZE – 81540
Mairie – allée Ravelin
Tél : 05.63.74.40.30

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Fermé au public tous les lundis (accueil téléphonique)

Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie et l'emploi.

Perspectives 2019

En 2019, la Mission Locale Tarn Sud poursuit son engagement auprès des jeunes, notamment ceux les plus en difficulté en leur proposant des solutions personnalisées leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement :

- Accompagnement dans l'accès à la formation et à l'emploi.
- Contribuer à l'accès des jeunes à l'autonomie : santé, logement, mobilité, aides financières, demande de labellisation « Point Conseil budget ».
- Mener des actions à destination des jeunes sur la citoyenneté et le bénévolat.
- Développer le réseau de Parrainage.
- Contribuer à l'accompagnement des publics les plus fragiles au travers des réponses aux appels à Projet 100% inclusion et Repérage des publics « invisibles » et par la participation à la mise en œuvre des PSAD pilotées par la Région.
- Favoriser l'accès à l'apprentissage des jeunes, notamment dans le cadre de la réponse à l'Appel à Projet PIC Prépa Apprentissage.

Un large partenariat permet de mieux diffuser l'offre de services auprès des jeunes qui n'oseraient pas de prime abord venir à la Mission Locale Tarn Sud et de construire des complémentarités entre intervenants.

Des nouveaux locaux dédiés à la Garantie Jeunes au sein de locaux actuels de la Mission Locale Tarn Sud à Castres permettent depuis mai d'offrir aux jeunes accompagnés dans ce dispositif et à leurs conseillers un cadre plus qualitatif et adapté aux ateliers collectifs.

Enfin la Mission Locale Tarn Sud s'adapte aux demandes de ses financeurs qui souhaitent suivre de façon plus précise les effets des accompagnements apportés aux jeunes.



MAIRIE
DE
PUYLAURENS



BURLATS



MONTREDON-LABESSONNIÉ

